



Karima et Nicolas gagnent 2 750€ par mois.

Avec leurs deux enfants,
ils touchent 149€ d'allocations familiales par mois.
Etant propriétaires de leur maison,
ils ne perçoivent pas d'aide au logement.

Ils peuvent prétendre à la Prime d'activité

**Montant estimé :
265€ / mois**



Théo est en contrat d'apprentissage et gagne 1090€ par mois.

Célibataire et sans enfant,
il vit encore chez ses parents
et ne perçoit aucune aide au logement.

Il peut prétendre à la Prime d'activité

**Montant estimé :
224€ / mois**



Juliette gagne 1 200€ par mois.

Maman célibataire d'un enfant de plus de 3 ans,
elle est en location dans un appartement
et perçoit 275€ par mois d'aide au logement.

Elle peut prétendre à la Prime d'activité

**Montant estimé :
445€ / mois**



Renseignez-vous !
www.caf.fr

